

LA PASSION DU FRANÇAIS : UNE RENCONTRE AVEC NOËLLE GUILLOTON

Par Jean-Sébastien Ménard

Madame Guilloton, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

J'ai vécu dans plusieurs pays de la francophonie : France (Bretagne, notamment), Tunisie, Nouvelle-Calédonie, et surtout Québec, depuis des décennies. J'ai fait des études supérieures d'anglais, de bibliothéconomie, de traduction et de terminologie. Pour faire suite à cela, j'ai été professeure de français langue étrangère (aux États-Unis et au Québec) et de traduction, traductrice, terminologue, conseillère en communication, conseillère linguistique, rédactrice en chef d'un magazine de langue (*Infolangue*) chroniqueuse linguistique, auteure d'un guide linguistique... et un peu poète.



Photo : gracieuseté de Noëlle Guilloton

Vous avez travaillé à l'Office québécois de la langue française (OQLF). Pouvez-vous nous parler de ce que représente l'Office pour vous ?

Pendant 33 ans, j'ai travaillé à divers postes, des consultations aux communications. L'OQLF est un moteur et un organe agissant de la francisation depuis le début des années 1970. C'est le maître d'œuvre de l'aménagement linguistique au Québec. En appliquant la Charte de la langue française¹ (la loi 101) et en mettant à profit les moyens à sa disposition, il a travaillé autant sur le statut du français, langue officielle du travail, des communications, du commerce et des affaires, que sur la qualité du français, en orientant l'usage et en fournissant les outils terminologiques et linguistiques nécessaires : GDT², BDL³, lexiques et vocabulaires⁴, guides linguistiques.

Dans la fonction publique, j'ai donc eu la chance de travailler au service de la société québécoise, à la meilleure prise de possession de sa langue, à sa maîtrise et à son rayonnement.

¹ Voir <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>

² Voir <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

³ Voir <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>

⁴ Voir https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index_lexvoc.html

Vous êtes l'auteur de l'ouvrage *Le français au bureau* ? Pouvez-vous nous parler de cet ouvrage ?

Le français au bureau, c'est d'abord un guide linguistique, donc un ouvrage pratique, au service de ceux et celles qui travaillent en français. Il est imprimé et numérique. C'est un guide pour la qualité de la communication écrite. Quelques points relatifs à l'oral (liaisons, protocole) font aussi partie de cet ouvrage de référence auquel le public a donné un caractère officiel, l'ayant surnommé « la Bible ». Il oriente l'usage. Il vise la sécurité linguistique du public. Il explique et illustre par des exemples inspirés de contextes du quotidien des écrits au travail.

Sa structure est la suivante : dans le premier chapitre, on aborde la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire. On y trouve ainsi un répertoire de difficultés grammaticales et orthographiques ainsi qu'une liste de mots et d'expressions à connaître. Dans le deuxième chapitre, il est question de typographie, de majuscules et de ponctuation. On s'intéresse aux abréviations, aux sigles, aux acronymes et aux symboles ainsi qu'à la mise en relief, à l'écriture des nombres, à la coupure des mots, à la division des textes, aux polices de caractère et aux références bibliographiques. Le chapitre suivant est consacré aux communications professionnelles et aux documents numériques. On s'intéresse aux écrits administratifs divers, aux lettres, aux formulaires et aux adressages en plus du protocole, du téléphone, de la féminisation et de la toponymie en proposant aussi un vocabulaire technique illustré.

Pourquoi y a-t-il plusieurs éditions de cet ouvrage ?

Il y en a eu sept jusqu'à présent, de 1977 à 2014. L'ouvrage est ainsi passé de 112 pages à 985 pages. Les besoins sont croissants, tout comme les demandes du public, qui sont directes ou qui arrivent par les consultations et par l'observation de l'usage.

En effet, comme il y a moins de secrétaires, les gens ont besoin de plus d'autonomie dans leurs écrits. Il faut aussi souligner qu'il y a de nombreux nouveaux moyens de communication, dont le courriel et les présentations PowerPoint. C'est important de se pencher sur des points non traités dans les autres ouvrages linguistiques de référence et de tenir compte de l'évolution des usages (raison sociale/nom d'entreprise ; soudures).

Avez-vous rédigé cet ouvrage seule ?

J'ai dirigé la rédaction et refondu entièrement la quatrième édition, restructurée et enrichie à la suite d'une enquête des besoins du monde du travail, rédigée en grande partie en 1994-1996. J'ai aussi dirigé la cinquième et la sixième éditions, rédigé de nombreux nouveaux articles, et révisé l'ensemble, mais comme j'ai pris ma retraite de l'Office en 2012, c'est une collègue en activité qui a piloté la septième édition. Nous nous sommes réparti la matière à traiter, et d'autres collègues de l'Office ont été mises à contribution.

Comment est né cet ouvrage ?

L'édition 0 remonte à 1971, au début de l'Office de la langue française. Au départ, c'était une plaquette reprographiée de quelques pages et consacrée à la lettre, pour le personnel de secrétariat. Puis, comme l'Office avait le mandat de veiller à la promotion d'une langue

française de qualité, d'autres sujets ont été couverts au fur et à mesure, sous la direction d'Hélène Cajolet-Laganière.

Parlez-nous des recherches que vous avez dû faire pour cet ouvrage.

Ce travail a été un défi. Il a fallu tenir compte des ouvrages de référence existants (en France et au Québec) et traiter les sujets en phase avec les besoins et les caractéristiques du monde du travail et du contexte général. Il a fallu faire nos recherches avec les grammaires, les dictionnaires, les codes typographiques et les bases de données terminologiques et linguistiques. Nos critères étaient l'harmonisation, la régularisation, les analogies, la pédagogie et le contexte québécois.

On a toujours travaillé à partir d'une question, d'un besoin comme il se manifeste à l'utilisateur. Bien sûr, on n'avait pas de droit à l'erreur. Il a aussi fallu rédiger plusieurs articles originaux non traités ailleurs, dont l'article portant sur l'infinitif ou l'impératif.

Comment décide-t-on d'une règle ?

Un consensus se dégage sur un bon usage, régulier, simple et partagé. Il faut respecter l'importance de la cohérence et de la régularité en tenant compte de l'usage admis. L'objectif est toujours de renforcer la sécurité linguistique et de faire appel à l'intelligence des locuteurs ainsi qu'à l'économie de la langue.

La langue, c'est un code à partager pour communiquer efficacement. C'est aussi un moyen d'expression des personnes, des sociétés et des cultures.

C'est important d'avoir des références qui vont au-delà du premier degré, d'avoir une assise sur une base de culture générale qui crée un sentiment d'appartenance, de solidarité.

Qu'est-ce que le français représente pour vous ?

Le français, c'est ma langue maternelle. Il donne accès à la pensée, au savoir et à la créativité, à des cultures riches et variées. La francophonie m'intéresse et m'émeut. On parle français sur tous les continents. Cela dit, d'autres langues m'intéressent aussi, dont l'anglais, l'allemand, le breton, l'espagnol et le latin.

Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans le français ?

L'étymologie et la néologie : l'origine et l'évolution des mots. M'intéressent aussi la créativité, la puissance expressive, la précision et l'ambiguïté, selon l'intention, les nuances des synonymes, les expressions figurées et les registres de langue.

Pourquoi est-ce que la typographie est importante ?

Elle fait partie intégrante de la langue, de sa syntaxe. Elle est porteuse de sens. La typographie, ce n'est pas juste un paquet de virgules et de majuscules !

Pensons à la ponctuation : c'est le rythme de la phrase et du texte, l'indice de la valeur des mots. La ponctuation exige une analyse fine du sens et de l'intention de l'auteur. Elle permet

d'éviter des ambiguïtés. Ne prenons que les exemples suivants pour illustrer le tout. En lisant les phrases suivantes, on comprend l'importance de la ponctuation :

Le professeur a affirmé : « cet étudiant est excellent. »

Le professeur, a affirmé cet étudiant, est excellent.

On la voit aussi ici :

Les étudiants, qui étaient attentifs, ont compris l'explication. Relatives explicatives : entre deux virgules.

Les étudiants qui étaient attentifs ont compris l'explication. Relatives déterminatives : pas de virgule(s).

Et pour les accents sur les majuscules : ils ont pleine valeur orthographique (SALE/SALÉ ; INTERNE/INTERNÉ).

Enfin, pour le choix des polices de caractères, l'important est la lisibilité et le sens ! Il en va de même pour les mises en évidence : romain, italique, souligné et gras.

Pourquoi les règles typographiques varient-elles d'une langue à l'autre ?

Parce que chaque langue a sa syntaxe.

Il y a beaucoup plus de majuscules en anglais et encore plus en allemand (à chaque nom).

Certains signes de ponctuation ou signes diacritiques sont présents dans certaines langues — latines — et absents dans d'autres : tilde, point d'interrogation inversé.

Les guillemets diffèrent : chevrons en français, puis guillemets anglais, puis allemands. Il y a aussi les anglicismes gestuels : signes avec les index et les majeurs. Un changement dans l'intonation suffit...

Dans la francophonie, est-ce que les règles typographiques changent d'un pays à un autre ?

Un peu. Il y a quelques variantes, plus dans l'usage que dans les codes typographiques.

Il y a des différences entre le Québec et la France, par exemple, dans les espaces qui accompagnent les signes de ponctuation ou dans l'usage des majuscules (Université de Sherbrooke) et des accents sur les majuscules. Il y a aussi des différences dans la disposition de la lettre : signature, en-tête ; dans les numéros de téléphone et dans les titres d'œuvres.

Est-ce que tous les linguistes sont toujours d'accord entre eux (sur les questions de langue) ?

Querelle de linguistes ! expression consacrée. La linguistique n'est pas une science pure, car elle est chargée d'humain, d'émotion et de sensibilité. C'est le sentiment linguistique. Les contextes social, politique et historique sont importants et sont de plus en plus quantifiés. Les usages évoluent lentement. Le français est une langue très normée. Il faut donc d'abord se référer au code, garant de la cohérence et de l'intercompréhension, mais la langue est à tout le monde.

Quelles règles vous étonnent le plus ?

Les accords en nombre des adjectifs de couleur. Selon qu'il s'agit d'un nom pris comme adjectif, d'un adjectif composé ou d'un adjectif modifié par un autre adjectif. Ex. : des vêtements *bleus*, *bleu clair*, *bleu marine*, *bleu-vert*, *vert et bleu*, *verts et bleus*

Pour aimer la langue, est-ce qu'il faut aimer et connaître l'histoire de la langue, de son évolution ?

Ce n'est peut-être pas indispensable, mais l'envie de mieux connaître vient avec l'amour, n'est-ce pas ? Comme pour toute chose ou tout être.

La clé est la curiosité, le désir.

Que pensez-vous des auteurs qui jouent avec la langue et avec ses règles ?

Tout dépend. Il faut très bien connaître et maîtriser la langue et ses règles pour pouvoir en jouer et créer des effets littéraires intéressants.

Par exemple : personnages, allusions, références, jeux de mots, mots d'esprit.

« Si j'aurais su, j'aurais pas venu. » (dans *La guerre des boutons*)

Licence poétique : liberté d'enfreindre certaines règles.

*perdrerais-je ma peine (Gilles Vigneault)

je fais ce *que j'ai envie (Véronique Sanson)

la première fille qu'on a *pris dans ses bras (Brassens)

dès que le vent soufflera, je *repartira (Renaud)

Théâtre et roman, transcription de l'oral (pas de règles bien établies) : Michel Tremblay, Victor Lévy-Beaulieu, Louis-Ferdinand Céline...

Il faut penser au lectorat : intelligibilité et lisibilité (attention aux ellipses, aux élisions) ; connivence, familiarité.

Créativité lexicale : Gaétan Soucy.

C'est bien de jouer avec la langue, de montrer que le français peut être souple, fantaisiste, créatif, spirituel et évocateur.

Est-ce que les informations contenues dans *Le français au bureau (FAB)* et la *Banque de dépannage linguistique (BDL)* sont les mêmes ?

Les règles énoncées dans les deux sources sont les mêmes. C'est important pour la sécurité des usagers. Les variantes, s'il y en a, sont minimales.

La BDL a été basée sur le FAB, qu'elle a découpé. Des ajouts ont été faits simultanément dans les deux, mais depuis 2014 la BDL fait d'autres ajouts.

C'est le support et la présentation de la matière qui diffèrent. FAB : systématique (surtout) et alphabétique ; BDL : alphabétique et systématique (parties thématiques).

Selon vous, quel est l'avenir du français au Québec ?

Celui que les jeunes voudront. Attention à l'indifférence !

Je ne suis pas inquiète, mais il faut rester vigilant et responsable.

Il ne faut pas se contenter de dire que le français est une belle langue. Il faut agir : oser le lire, l'écrire et le parler en priorité entre nous et avec les autres.

C'est une donnée indispensable de l'identité québécoise, depuis plus de 400 ans. La mondialisation a ses limites et on reconnaît de plus en plus l'importance des langues nationales ou régionales (diversité culturelle et linguistique).

L'influence de l'usage de l'anglais en France dans les commerces, la publicité, les médias, la politique même, est néfaste. L'anglais est devenu la langue seconde ou la tierce langue fonctionnelle de beaucoup. L'anglais est devenu le *Globish*, une version simplifiée de l'anglais où ne sont utilisés que les mots et les expressions les plus courantes.

Il faut cultiver sa préférence et assumer sa différence.

Pouvez-vous nous parler du dictionnaire Usito⁵ ?

Ce dictionnaire est indispensable, facile, complet, riche, original et pertinent. Et gratuit!

J'aimerais vous poser quelques questions portant sur la langue :

o Écrit-on *Cégep* ou *cégep* Édouard-Montpetit ?

— Cela dépend du contexte. La règle typographique générale pour les noms d'établissements d'enseignement (école, collège, cégep) dans des textes sans portée juridique est de mettre une minuscule au générique. Si le texte est à portée juridique, si on parle d'une personne morale (contrat, règlement, procès-verbal), on met la majuscule au nom exact.

o Écrit-on *Le département de littérature* ou *le Département de littérature* ?

— Unité administrative, cf. la Direction des finances. Il y a une seule majuscule, à département.

o Écrit-on *Les Coordonnateurs* ou *les coordonnateurs* ?

— Les coordonnateurs, mais Monsieur le Coordonnateur (dans l'appel d'une lettre).

⁵ Voir <https://usito.usherbrooke.ca>

o **Dit-on « résultat scolaire » ou « résultat académique » ?**

- On dit résultat scolaire, collégial, universitaire, ou résultat. Un résultat académique est relié à une académie. Le mot français « académique » n'est pas l'équivalent du mot anglais *academic*.

o **Échoue-t-on un examen ou échoue-t-on à un examen ?**

- Transitif indirect : échouer à quelque chose. On échoue à un examen, mais on échoue un bateau.

o **Dit-on « Être en affaires » ou « Être dans les affaires » ?**

- Dans les affaires. *Être en affaires* est un anglicisme critiqué. Beaucoup d'expressions anglaises avec *business* n'ont pas comme équivalent français une expression comportant le mot affaires (heures d'ouverture; carte de visite, carte professionnelle; établissement et non *place d'affaires*).

o **Dit-on « À tous les jours » ou « tous les jours » ?**

- Tous les jours. Pour exprimer la répétition ou la périodicité, l'emploi de la préposition à précédant *tous, toutes* est critiqué et généralement considéré comme vieilli ; par exemple : *prendre un médicament toutes les quatre heures*, et non à *toutes les quatre heures*.

o **Dit-on « Avoir un blanc de mémoire » ou un « trou de mémoire » ?**

- Expression figurée. Au figuré ces deux mots ont des sens proches : manque, vide, mais il faut dire trou de mémoire. Blanc de mémoire vient de l'anglais *blank in one's memory*.

o **Que pensez-vous des participes passés ?**

- C'est une difficulté montée en épingle qui a mauvaise réputation. Certains rares cas sont épineux. Les participes passés forcent à raisonner. Il est facile de distinguer l'infinitif et le participe passé des verbes en *er* : *Ils ont distribué les dépliants sans protester = Ils ont lu les documents sans rire*.

Il faut se rappeler que :

La langue est complexe, car le monde est complexe.

La langue française doit être un argument et non un obstacle (travail, commerce, études supérieures).

La maîtrise de la langue (orthographe, notamment) est un facteur de réussite professionnelle.

Voici quelques haïkus de Noëlle Guilloton⁶ , inspirés par la langue écrite :

dans le dictionnaire
les mots obéissent à l'ordre
moi je les dissipe

au cours de français
tels de petits cailloux blancs
les mots des poètes

la vie découverte
coquillons et papillages
bouquets de syllabes

dans les escaliers
le vent feuillette les journaux
répand les nouvelles

une aquarelle rouge
sur la planche à découper
signée betterave

⁶ Noëlle Guilloton a publié deux recueils de haïkus : *Arrêts sur images* (2010) et *Sur le motif* (2020).